

Édition -Diffusion

5-7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél. 01 40 46 79 20 (comptoir et renseignement libraires)

Tél. 01 40 46 79 14 (manuscrits et fabrication)

Tél. 01 40 46 79 22 (service de promotion)

Fax 01 43 25 82 03 (commercial)

Contact promotion : alexandra.laporte@harmattan.fr

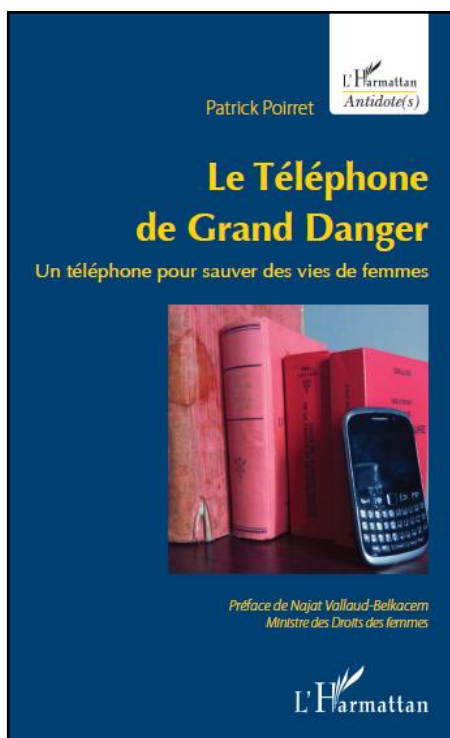
LE TÉLÉPHONE DE GRAND DANGER

Un téléphone pour sauver des vies de femmes

Patrick POIRRET

Collection: Antidote(s)

ISBN : 978-2-343-02474-5 • décembre 2013 • 140 pages • Prix éditeur : 14.50 euros



En 2012, en France, les morts violentes dans le couple ont représenté 22 % de ces crimes. Selon les chiffres publiés en juin 2013 par l'organisation mondiale de la santé à Genève, dans le monde, pas moins de 38 % du total des meurtres de femmes sont commis par des partenaires intimes. Face à ce constat alarmant, le Procureur Général Patrick Poirret, alors en poste au tribunal de Bobigny, cherche à élaborer un dispositif permettant de limiter les risques. Il fallait imaginer un dispositif destiné tout à la fois à empêcher le passage à l'acte et à sécuriser les femmes – et les enfants – en très grand danger. Un téléphone d'alerte de grand danger va ainsi être mis en place à titre expérimental. Il fallait y penser. Mais pas si simple de convaincre les différents acteurs publics et privés. À travers le journal obstiné d'un procureur et de ses partenaires, Patrick Poirret nous raconte comment ce dispositif a pu exister et faire ses preuves. Il montre comment, en Seine-Saint-Denis, puis dans le Bas-Rhin, les intervenants publics et privés, les collectivités territoriales et les associations se sont mobilisés sur le sujet de la protection des femmes menacées. La mise en place de ce dispositif a fait l'objet d'une véritable politique de justice partenariale, tout à fait inédite en France. Aujourd'hui, il va être généralisé à l'ensemble des départements. Qui peut prétendre à ce dispositif ? Dans quelles conditions ? Comment cela fonctionne-t-il ? Comment mettre en place un tel dispositif de justice partenariale ? Ce

livre apporte des réponses claires et précises à la prévention de femmes en danger dont la vie est menacée de façon hautement probable.



Patrick POIRRET est magistrat du parquet depuis 30 ans. Après avoir été sous-directeur à la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces au Ministère de la Justice (1999-2004), il a occupé les fonctions de procureur de la République adjoint à Bobigny, pendant 5 ans. Il est membre du Conseil National de l'aide aux victimes, du conseil d'administration de l'Institut des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice et du Comité d'orientation de la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains. Il a été nommé procureur général près la cour d'appel de Nancy en novembre 2012.

Visitez notre site internet et commandez en ligne : <http://www.editions-harmattan.fr>

Vous pouvez aussi commander cet ouvrage chez votre libraire habituel

Table des matières

Préface

Introduction

Première partie : L'épopée du Téléphone de Grand Danger

- I. Tout a commencé...
- II. Une expérimentation à la française
- III. Premières préconisations
- IV. Inventer un cadre juridique approprié
- V. Un premier TGD remis à une femme en grand danger
- VI. Arrivée à Strasbourg
- VII. Un décret introduisant la notion de téléprotection
- VIII. Une grande cause nationale
- IX. Premier bilan un an après Bobigny
- X. Expérimentation dans le Bas-Rhin
- XI. Réforme du Conseil national de l'aide aux victimes
- XII. Remise du premier TGD dans le Bas-Rhin
- XIII. Les Victoires des Acteurs publics
- XIV. Une alerte déterminante

Deuxième partie : Faits, témoignages et réactions

- I. 9e journée des Rencontres des associations de victimes
- II. Témoignages et réactions

Troisième partie : La généralisation du dispositif

- I. Demande de généralisation du dispositif
- II. Le ministère des droits des femmes s'engage pour une généralisation du dispositif
- III. Développement des conditions d'une généralisation du dispositif

- IV. La ministre des droits des femmes annonce la généralisation du dispositif en 2013
- V. Paris, le 28 Novembre 2012
- VI. Paris, le 30 Novembre 2012
- VII. Création d'une mission interministérielle
- VIII. Un plan gouvernemental contre les violences faites aux femmes
- IX. 28e Assises Nationales de l'INAVEM
- X. Un projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Quatrième partie : Bilan et perspectives internationales

- I. Bilans de l'expérimentation - Résumé du dispositif
- II. L'importance de la prise en charge
- III. Le dispositif peut-il s'intégrer dans le droit international ?
- IV. La Communication autour du dispositif
- V. Remerciements

Autrement dit

- I. Le Téléphone de Grand Danger m'a sauvée ! Par Sylvie

En conclusion 1

Annexe 1

- I. Discours de Patrick Poirret de remise de l'insigne de chevalière de la Légion d'Honneur à Mme Ernestine Ronai

BON DE COMMANDE

A retourner à L'HARMATTAN, 7 rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre

LE TÉLÉPHONE DE GRAND DANGER

Patrick POIRRET

au prix unitaire de **14.50€** + **3 €** de frais de port, + 0,80€ de frais de port par ouvrage supplémentaire, soit un total de €.

NOM :

ADRESSE :

Ci-joint un chèque de €.

- en euros sur chèques domiciliés sur banque française.

- par virement en euros sur notre CCP 20041 00001 2362544 N 020 11 Paris

- par carte bancaire Visa N° date d'expiration...../...../...../ et le numéro CVx2 (les 3 derniers chiffres au dos de votre carte, à gauche de votre signature) :
